



Personnes fuyant les inondations aux Gonaïves (Haïti). © OIM 2008- MHT0178 (Photo : Nuno Nunes)

Environnement, changement climatique et migration : approche et activités de l'OIM

L'OIM est fidèle au principe selon lequel les migrations humaines et ordonnées bénéficient aux migrants et à la société. En tant qu'organisation internationale, elle agit avec ses partenaires de la communauté internationale pour aider à relever concrètement les défis de la migration, favoriser la compréhension des questions migratoires, encourager le développement économique et social par le biais de la migration, et veiller au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants.

L'environnement a toujours été un facteur de migration. En effet, face à des catastrophes naturelles ou à un milieu rude ou qui se dégrade, les populations fuient en quête d'autres perspectives. On s'attend à ce que l'évolution du climat aggrave les catastrophes soudaines et à évolution lente ainsi que la dégradation progressive de l'environnement. Par ces répercussions, le changement climatique influe déjà sur la migration dans le monde entier.

L'OIM applique sa stratégie globale de gestion des migrations aux liens entre la migration, le changement climatique et l'environnement. Il est reconnu que le développement durable fait partie intégrante de cette stratégie, sous la forme de mesures de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. Par ses activités, l'OIM contribue à réduire la vulnérabilité des populations exposées à des risques environnementaux, porte assistance aux populations déplacées sous l'effet de catastrophes et de changements environnementaux, et renforce les capacités des pouvoirs publics et d'autres acteurs pour qu'ils puissent relever le défi de la migration environnementale. Depuis 2000, plus de 500 projets ont été financés au titre des réponses de l'OIM à la migration environnementale.



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Comment les changements climatiques se répercuteront-ils sur les mouvements de personnes ?

Du point de vue de l'OIM, la plupart des scénarios migratoires font intervenir divers facteurs, et il est parfois difficile de séparer les aspects environnementaux des aspects politiques, sociaux, économiques et autres. La migration environnementale est un phénomène dû à des causes multiples, dans lequel les facteurs environnementaux jouent toutefois un rôle important et de plus en plus déterminant.

Les changements climatiques pourraient se répercuter sur les mouvements de personnes de différentes manières :

- La fréquence accrue et l'intensification des catastrophes naturelles soudaines et à évolution lente dues aux conditions météorologiques augmentent le risque de crises humanitaires et de mouvements de population connexes.
- Les conséquences néfastes de l'intensification du réchauffement, de la variabilité du climat et d'autres effets du changement climatique sur les moyens de subsistance, la santé publique, la sécurité alimentaire et les disponibilités en eau risquent d'aggraver des vulnérabilités déjà existantes et de contribuer à la migration.
- L'élévation du niveau de la mer risque de rendre les zones côtières et les îles basses inhabitables.
- Les conflits pour les ressources naturelles qui se raréfient risquent de susciter des tensions et de déclencher des conflits et, en conséquence, des migrations forcées.

La migration peut être une stratégie de survie, surtout en cas de catastrophe naturelle. Elle peut aussi être une stratégie d'adaptation, dans la mesure où elle fait et a toujours fait partie intégrante des relations réciproques entre les êtres humains et leur environnement. Elle aide les personnes à gérer les

risques, à diversifier les moyens de subsistance et à s'adapter aux changements environnementaux qui se répercutent sur leur mode de vie. Par exemple, la migration temporaire et les rapatriements de fonds peuvent générer d'autres sources de revenus, et réduire la dépendance à l'égard de l'environnement pour se procurer des moyens de subsistance. D'une manière générale, la migration environnementale peut comporter des mouvements tant forcés que volontaires. Dans la plupart des cas, toutefois, il est difficile de la ranger dans l'une ou l'autre de ces catégories.

Définition de travail des migrants environnementaux de l'OIM

« On appelle migrants environnementaux les personnes ou groupes de personnes qui, essentiellement pour des raisons liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraintes de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent ».

Cette définition tente de saisir la complexité de la question, sans avoir de conséquences normatives.

Qui sera touché ? Qui partira, et où ?

Les secteurs marginalisés de la société, les groupes qui dépendent de l'agriculture et les populations des pays les moins avancés, des îles basses et des zones côtières sont les plus vulnérables aux conséquences du changement climatique. Cependant, en raison de leur manque de ressources, les groupes les plus pauvres et les plus gravement touchés ne sont souvent pas en mesure d'échapper au danger. Selon les données disponibles, il est probable que la migration environnementale se produise essentiellement à l'échelle interne et, dans une

Actions clés de l'OIM

- La publication de l'OIM intitulée *Migration, Environment and Climate Change: Assessing the Evidence* est désormais un ouvrage de référence essentiel (2009).
- L'OIM a publié un répertoire de ses activités dans le domaine de la migration, du changement climatique et de l'environnement intitulé *Compendium of IOM's Activities in Migration, Climate Change and the Environment*, qui décrit des projets menés dans 28 pays et quatre sous-régions (2009).
- L'OIM et ses partenaires du Comité permanent interorganisations ont adressé une lettre conjointe à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour attirer l'attention sur les conséquences humanitaires du changement climatique (2009). www.iom.int/climateandmigration
- L'OIM a réuni les gouvernements et des partenaires de 80 pays lors d'un atelier organisé dans le cadre du Dialogue international sur la migration sur le thème « Changement climatique, dégradation de l'environnement et migration » (mars 2011) www.iom.int/idmclimatechange/lang/fr

moindre mesure, entre pays voisins, le nombre de personnes migrant au loin étant plus limité encore. Les mouvements peuvent être temporaires ou permanents, selon le type de facteur environnemental qui les a induits.

Approche de l'OIM sur la question de la migration, du changement climatique et de l'environnement

Les objectifs essentiels de l'OIM en matière de gestion de la migration environnementale sont les suivants :

- Empêcher autant que possible les migrations forcées induites par des facteurs environnementaux ;
- Offrir aide et protection aux populations touchées dans les cas de migration forcée, et trouver des solutions remédiant durablement à leur situation ;
- Faire en sorte que la migration devienne une stratégie d'adaptation au changement climatique.

L'action de l'OIM se situe sur le plan des opérations, des politiques et de la recherche. Les considérations relatives aux sexes, aux droits de l'homme et à la santé imprègnent toutes ses activités programmatiques.

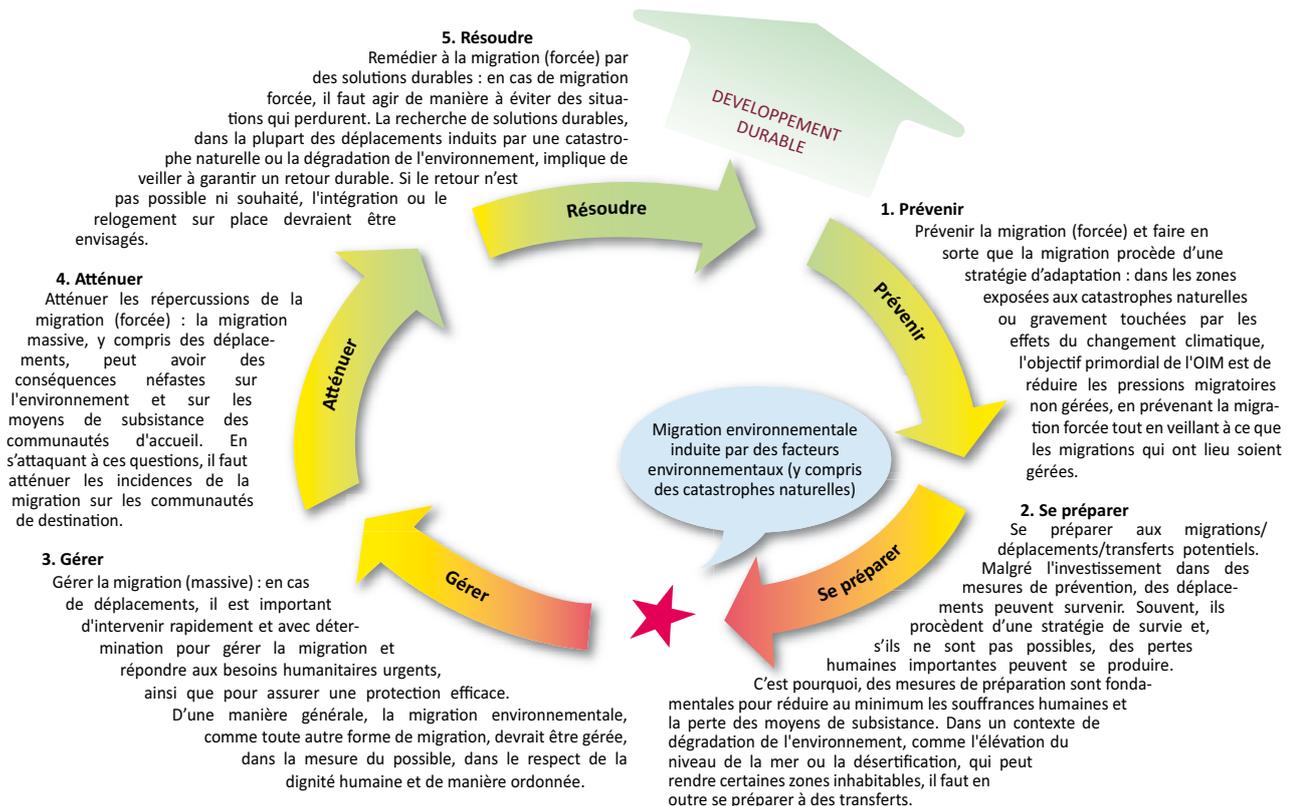
- **Opérations** : L'OIM offre aide et protection aux populations victimes de catastrophes et d'autres risques environnementaux, et apporte un soutien aux communautés par des mesures de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique, et de migration et développement. Ce rôle est renforcé par la participation de l'OIM au mécanisme d'intervention humanitaire de la communauté internationale.

- **Politiques** : L'OIM promeut le dialogue sur les politiques à mener et le renforcement des capacités, pour garantir des stratégies cohérentes à l'échelle nationale, régionale et internationale en réponse à la migration environnementale, par exemple dans le cadre de son Dialogue international sur la migration, du Forum mondial sur la migration et le développement, ou des négociations sur les changements climatiques au sein des Nations Unies.

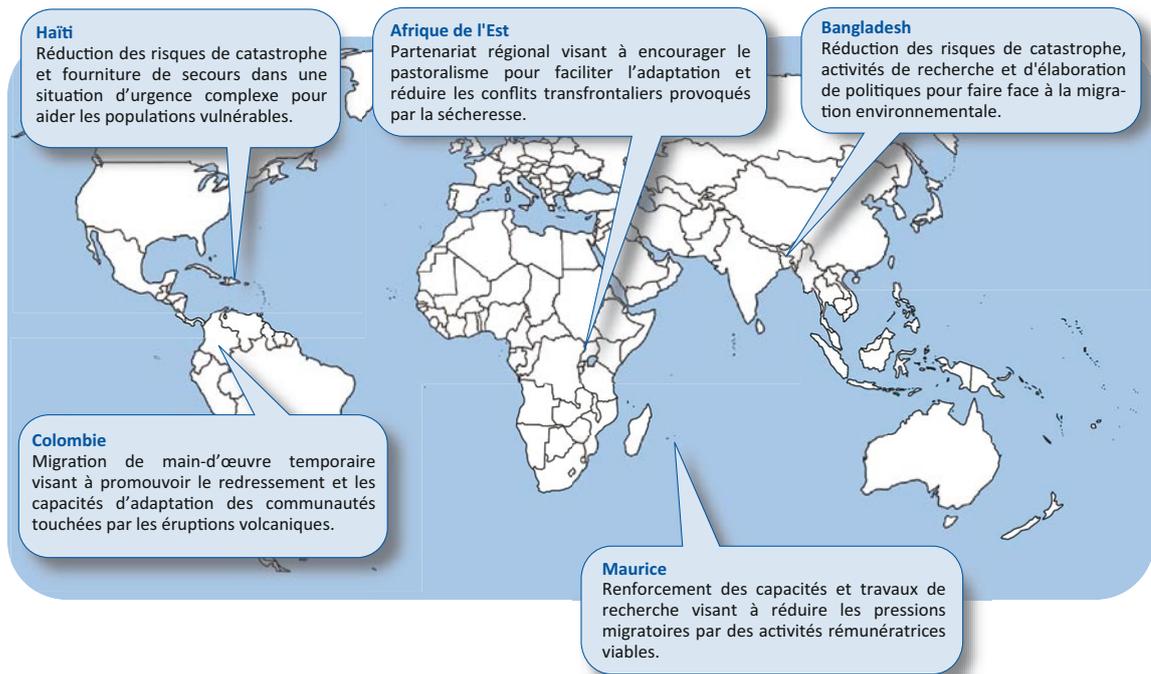
- **Recherche** : Dès le début des années 1990, l'OIM s'est lancée dans la recherche pour mieux comprendre la migration environnementale, développer les capacités de recherche et renforcer les échanges entre chercheurs et milieux politiques.

OIM : Gestion de la migration environnementale

Conformément aux objectifs de l'OIM visant à établir une stratégie globale de la migration environnementale, le cycle de la gestion des migrations illustre les types d'interventions programmatiques pour chacune des différentes phases.



Exemples d'activités de l'OIM



OIM et communauté internationale : mesures à prendre

En tant qu'organisation chef de file dans le domaine de la migration à l'échelle mondiale, l'OIM se tient au courant des questions qui, dans un avenir proche ou lointain, auront de graves conséquences pour des millions de migrants, leur pays et leurs communautés. Conjointement avec ses partenaires, elle continuera à se préoccuper de la migration environnementale et à aider les Etats à y faire face, en accordant la priorité aux domaines d'action suivants :

- Renforcer les capacités de toutes les parties prenantes, y compris des communautés locales, pour qu'elles puissent anticiper les changements environnementaux et leurs conséquences pour la mobilité humaine, et y faire face.
- Soutenir l'action humanitaire afin de garantir aide et protection aux migrants environnementaux.

- Reconnaître et concrétiser le potentiel de la stratégie, surtout par sa contribution au développement durable.
- Veiller à la cohérence des politiques à l'échelle nationale, régionale et internationale, en intégrant les questions relatives à la modification de l'environnement et au changement climatique dans les politiques et les pratiques de gestion des migrations, et vice versa.
- Resserrer les liens avec d'autres domaines d'action, notamment la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et le développement durable, afin de réduire la vulnérabilité des populations à long terme.
- Prévoir des transferts en bon ordre, le cas échéant, en respectant le contexte local.

Pour de plus amples informations, consulter le site : www.iom.int/envmig

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

17 route des Morillons, 1211 Genève 19, Suisse

Tél: +41 22 717 91 11 • Fax: +41 22 798 6150

E-mail: icp@iom.int • Internet: www.iom.int